

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse

Déclaration de François Astorg, maire

**« Je ne veux pas d'un deuxième fast-food sur les bords du Pâquier et je me battraï de toutes mes forces, avec l'équipe majoritaire, pour bloquer ce projet »**

**Le projet de McDonald's de s'installer en centre-ville est un non-sens et je suis déterminé à m'y opposer car cette offre de fast-food est déjà présente à proximité**, elle représente des nuisances supplémentaires sur le Pâquier en termes de déchets, de nuisances olfactives et sonores pour les activités et l'hôtel voisins.

**Cette enseigne veut imposer son installation en avançant masquée**, via le rachat de parts de la société propriétaire du fonds de commerce, ce qui lui permet d'échapper au droit de préemption de la ville.

Depuis un refus de la ville d'un premier permis de construire, McDonald's a redéposé l'ensemble de ses demandes – permis de construire, autorisation d'enseigne et autorisation de travaux au titre d'un établissement recevant du public – le 24 juillet.

**J'ai donné comme consigne aux services juridiques de la Ville de rechercher tous les arguments juridiques possibles en matière d'urbanisme pour bloquer ce projet.**

La Ville s'appuie également sur l'avis de l'architecte des Bâtiments de France qui doit donner un « avis conforme » au projet car le lieu est situé en zone AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) et donc satisfaire à ces exigences.

**Nous examinerons aussi les conséquences financières et juridiques d'un éventuel nouveau refus du permis de construire**, s'il s'avère que la réglementation en matière d'urbanisme ne permet pas à la ville de s'opposer au projet.

**Enfin, je déplore que la société McDonald's n'ait pris aucun contact avec la nouvelle équipe municipale** pour échanger sur ses projets sur la ville plutôt que tenter de les imposer. Le dialogue est toujours préférable à l'épreuve de force.

**Je regrette aussi que l'ancien maire fasse de ce sujet un prétexte à polémiquer car nous partageons le même refus** de voir une 2<sup>e</sup> enseigne de fast food s'installer en centre-ville, à côté d'une première enseigne qui a pignon sur rue à Bonlieu dans des locaux de la ville, depuis 1996 ! Ca, c'est l'héritage des anciennes équipes municipales...

**Mais puisque nous sommes d'accord pour l'avenir, unissons nos forces plutôt que de nous diviser !**

---

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel [presse@annecy.fr](mailto:presse@annecy.fr)

<http://www.annecy.fr/> [www.facebook.com/VilleAnnecy/](http://www.facebook.com/VilleAnnecy/) [www.instagram.com/villeannecy/](http://www.instagram.com/villeannecy/)